Utiliser des illustrations impose aussi des contraintes : titre et image doivent se compléter et non faire double emploi ; la légende et l'emplacement des illustrations doivent être prévenus au moment de la réalisation.

Le style rédactionnel et la mise en page varient énormément d'un type du *fait divers* à l'autre. Les situations de communication journalistiques et le public auquel on s'adresse imposent des contraintes très variables.

Nous pouvons cependant garder à l'esprit le modèle actuel de la presse car « *c'est celui qui propose les solutions les plus originales, et toute innovation doit être adoptée dans la mesure du possible avec le souci constant du plaisir du lecteur*»[1].

II. ANALYSE MORPHOSYNTAXIQUE

1. Analyse lexico-sémantique

La réflexion sur la pertinence des paradigmes linguistiques nous conduit à présent à envisager une analyse lexicale de notre corpus. L'intérêt d'une analyse de discours dans les paratextes va nous permettre d'identifier les choix lexicaux des journalistes, et ce dans le cadre d'une reproduction médiatisée de la vie scolaire algérienne de 2009. Nous avons donc cherché à explorer ce vocabulaire de façon à repérer des phénomènes qui auraient été imperceptibles à la seule lecture du corpus. Notre objectif est donc de pouvoir distinguer les occurrences les plus utilisées, d'observer leur évolution d'un point de vue diachronique, de dégager des composantes thématiques et de connaître les liens qui existent entre elles.

1.1. Constitution des corpus lexicaux

Nos corpus lexicaux ont été constitués en fonction des titres de presse (498 titres) que nous avons précédemment définis[2]. Nous avons donc procédé au relevé systématique de tous les lexèmes dans chaque titre.

Dans le tableau suivant, nous représentons la grille d'observation du lexique de chaque titre journalistique.

---

[1] FACQUES B. ***:*** *L'influence de l'audio-visuel dans la mise en scéne temporelle des reportages de presse écrite*, Communication présentée au colloque AFLS, Université d'East Anglia, Septembre 1998.

[2] Le nom du journaliste et la source du journal ont été délibérément exclus des corpus lexicaux en raison du peu d'intérêt qu'ils pouvaient présenter pour notre analyse.

Tableau n° 08 :

Grille d'observation du lexique des titres

Objectifs	- Identifier les choix linguistiques pour appréhender le lexique des titres
Méthodologie	- Constitution d'un répertoire des données linguistiques
Restitution des données lexicales	- Graphes représentatifs

1. 2. Evolution diachronique d'occurrences

Inexploitables pour nous en l'état, nous aurons recours à un éditeur de graphes (Excel) pour obtenir une visualisation en diachronie des occurrences : élève, enseignant, ministre, école, grève, examen, tablier et grippe porcine.

Le graphe suivant présente l'évolution de ces occurrences en diachronie :

Figure n°29 :

Evolution des occurrences en diachronie

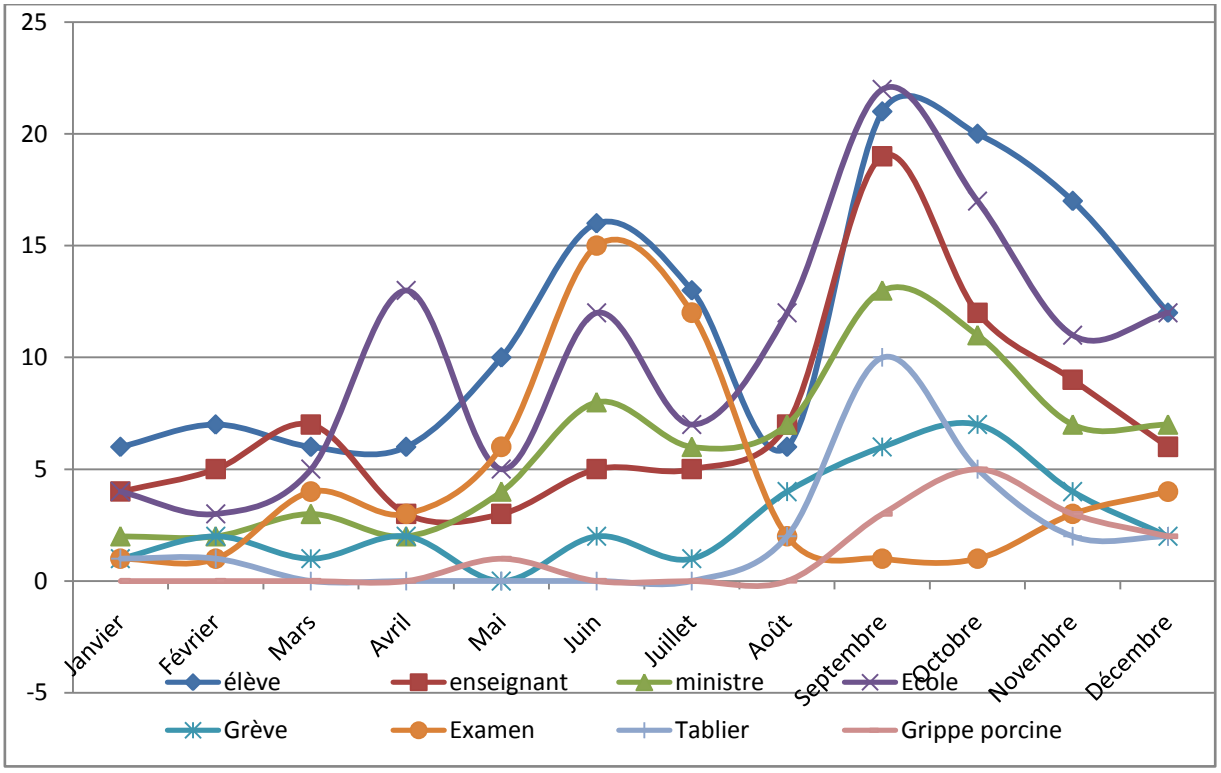

(34) *Centre d'alphabétisation de Sidi Hamed : une structure dépourvue de tout (El Watan)*

- des reprises hyperonymiques[1] :

(35) *Grève dans les lycées : le mouvement partiellement suivi (Liberté)*

(36) *Violence en milieu scolaire à Oran*
Le phénomène est aujourd'hui enfin abordé (Liberté)

Ces reprises (sous la forme, le plus souvent, d'un autre syntagme co-référentiel) peuvent être qualifiées comme des substitutions syntagmatiques. (Moniville-Burston, 1993 : 61).

III. LE CARRÉ SÉMIOTIQUE

Le carré sémiotique se présente comme « *la réunion des deux types d'oppositions binaires en un seul système* »[2] qui gère à la fois la présence simultanée de traits contraires, et la présence et l'absence de chacun de ces deux traits. C'est la base théorique sur laquelle est édifiée la sémiotique greimassienne qui le pose en structure élémentaire de la signification. Il est fondé sur les opérations de l'esprit les plus simples qui sont la négation et l'assertion grâce auxquelles est formalisée la relation de présupposition réciproque (coprésence) qu'entretiennent les termes primitifs d'une même catégorie sémantique. C'est le modèle constitutionnel de cette théorie.

1. Les relations constitutives

Selon Greimas, un carré sémiotique « *repose sur les traits contraires d'une catégorie, à partir desquels on projette les contradictoires* ».[3] A l'origine, deux termes S1 et S2 sont saisis intuitivement comme appartenant à une même catégorie sémantique (par exemple, S1 = masculin et S2 = féminin pour la catégorie du genre).

Conformément à l'attitude structuraliste la plus rigoureuse, la relation entre ces deux termes ne saurait résulter de ce qu'ils sont substantiellement mais de la ou des relations qu'ils contractent et qu'il convient de définir. Elle doit donc être construite comme relation de présupposition réciproque par des voies logico-sémantiques.

---

[1] Rapport d'inclusion entre des unités lexicales, considéré comme orienté du plus général au plus spécifique [*Vol* est dans un rapport d'hyperonymie avec *détournement*, *hold-up*, etc.]
[2] GREIMAS A J. : *Sémantique structurale*, Ed. PUF, Paris, 1986, (1ère éd. Larousse. Paris, 1966). p. 91.
[3] GREIMAS A J. et COURTES J. : *Op. Cit*, , p. 124.

L'importance de cette période est due au fait que de nombreux quotidiens nationaux et régionaux, arabophones et francophones, et quelques revues, paraissent, suscitant ainsi une concurrence active qui a entraîné une évolution considérable aussi bien au niveau du contenu qu'au niveau de la présentation. Toutefois, elle n'est pas aussi importante que la période suivante.

1.1. Une presse du pluralisme idéologique et culturel

Inaugurée par les événements d'octobre 1988, cette période peut être considérée comme une rupture avec les précédentes, pour BRAHIMI BENTAHAR :

> Le soulèvement populaire du 5 octobre 1988 a entraîné de profonds bouleversements dans la vie politique et culturelle du pays. Ces bouleversements ont eu des répercussions sur le champ médiatique non seulement sur le plan quantitatif (création de nombreux journaux et de stations de radio étatiques régionales) mais aussi sur le plan de la liberté de l'information (création de journaux privés changements importants au niveau des programmes de la radiotélévision et au niveau des journaux parlés et télévisés.[1]

Il fait remarquer également que sur le plan quantitatif il y avait environ 140 titres répartis entre le secteur public, partisan et le secteur privé.

Les années 90 restent une période exceptionnelle dans l'histoire de la presse algérienne, Brahimi B. sur le fait que « *cette période est également exceptionnelle aussi bien sur le plan politique qu'au niveau du champ culturel qui va subir les effets de l'état d'urgence, instauré le 9 février 1992 ».*[2]

Le texte de loi (loi 90-07 du 3 avril 1990 relative à l'information. Journal officiel n° 14 du 14 avril 1990) énonce en son article 4 :

« L'exercice du droit à l'information est assuré notamment par :

** les titres et organes d'information du secteur public,*

** les titres et organes appartenant ou créés par les associations à caractère politique,*

** les titres et organes créés par les personnes physiques ou morales de droit algérien ».*[3]

---

[1] BRAHIMI B. : *Le pouvoir, la presse et les droits de l'homme en Algérie*, Alger : Ed. Marinoor, 1997, p. 88.
[2] *Ibid*, p. 88.
[3] *Ibid*, p. 85.